

Rapport sur l'exercice des droits de vote 2025

Mirova
Thematics AM

Conformément aux articles L.533-22 et R.533-16 du Code monétaire et financier, Mirova a établi le document intitulé « Rapport sur l'exercice des droits de vote » afin de rendre compte de l'exercice des droits de vote attachés aux actions détenues dans les OPCVM/FIA qu'elle gère.

Dans ce même cadre, l'exercice des droits de vote constitue une composante à part entière de la stratégie d'investissement responsable de Mirova. L'alignement des principes de sa politique de vote avec sa stratégie d'investissement est ainsi un impératif pour favoriser la création de valeur pour ses clients. ◆

Date de publication: mars 2026

Sommaire



01	Rapport de vote Mirova	<i>page 4</i>
	Cadre général	<i>page 5</i>
	Organisation de l'exercice des droits de vote de Mirova	<i>page 6</i>
	Périmètre de vote 2025	<i>page 7</i>
	Cas où Mirova a voté en contradiction avec notre politique de vote	<i>page 8</i>
	Situations de conflits d'intérêts	<i>page 8</i>
	Répartition des votes exprimés	<i>page 9</i>
	Répartition des votes par thème	<i>page 10</i>
02	Rapport de vote Thematics	<i>page 20</i>
	Notes sur le périmètre et les données	<i>page 21</i>
	Voter selon des principes de durabilité	<i>page 22</i>
	Notre cadre de vote	<i>page 23</i>
	Périmètre de vote 2025	<i>page 24</i>
	Synthèse des résultats du vote en 2025	<i>page 25</i>
	Vision globale des votes	<i>page 26</i>
	Performance de vote 2025	<i>page 27</i>
	Synthèse des votes 2024	<i>page 28</i>
	Performance de vote	<i>page 29</i>
	Autres statistiques	<i>page 30</i>
	Exigences du Label ISR	<i>page 31</i>

Rapport de vote Mirova 2025



Cadre général

Mirova a développé une politique de vote¹ conforme à sa stratégie d'investissement responsable.

Investisseur responsable et engagé, Mirova encourage l'émergence d'une vision de l'entreprise axée sur la création de valeur collective à long terme. Cette vision diffère de la conception traditionnelle de l'entreprise telle qu'elle s'est développée ces dernières décennies. Deux notions structurent notre approche.

La prise en compte des différentes parties prenantes. Il n'est plus possible de considérer l'entreprise uniquement à travers le prisme de l'actionnaire. Elle est avant tout un projet, soutenu par quelques partis constitutifs : les **investisseurs** (actionnaires, créanciers, etc.), dont le rôle fondamental est d'apporter des capitaux, les **employés**, dont l'implication est cruciale dans

un monde concurrentiel porté par l'innovation, ou encore les **pouvoirs publics**, qui garantissent les infrastructures et renforcent l'attractivité d'un territoire. Les dirigeants ne sont donc pas simplement là pour servir les intérêts des actionnaires, et la gouvernance d'entreprise doit être pensée de manière à intégrer les intérêts de ses parties prenantes clés.

Une vision à long terme. Nous pensons que la richesse créée par l'entreprise doit s'inscrire sur le long terme, en prenant notamment en compte les problématiques de développement durable. Mirova encourage les entreprises à se doter d'une mission intégrant les sujets environnementaux et sociaux, et à la formaliser dans ses statuts.

Nous sommes convaincus que les actionnaires ont un rôle à jouer dans la diffusion de cette conception de l'entreprise. Dans cette optique, notre politique de vote encourage notamment :

- le développement d'une base actionnariale pérenne,
- la création d'instances de gouvernance au service de l'ensemble des parties prenantes et prenant en charge les enjeux de RSE²,
- la mise en place d'une politique de distribution de valeur à la fois juste pour les parties prenantes et favorisant une croissance durable ;
- une plus grande transparence et une meilleure qualité de l'information financière et extra-financière, à travers la publication de rapports annuels audités intégrant ces points. ♦

Mirova encourage l'émergence d'une vision de l'entreprise axée sur la création de valeur collective sur le long terme, intégrant les intérêts de toutes les parties prenantes dans sa politique de vote.



Louise Schreiber
Co-Responsable de la recherche en développement durable - Actifs Cotés

1. La politique de vote de Mirova est disponible sur notre site Web <https://www.mirova.com/fr/recherche/sengager>.
2. Responsabilité sociale des entreprises.

Organisation de l'exercice des droits de vote

Les principes de vote sont définis par l'équipe Recherche en développement durable de Mirova, qui est composée d'analystes spécialistes des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance. Notre politique de vote est mise à jour annuellement et validée par le Comité exécutif de Mirova, ainsi que par le département Conformité et Contrôle interne. Elle est présentée au conseil d'administration chaque année.

Mirova exerce ses droits de vote conformément à sa politique de vote. Les décisions de vote et les résolutions sont analysées par l'équipe Recherche en développement durable de Mirova. Mirova utilise divers documents et informations pour analyser les questions relatives aux procurations, notamment, mais sans s'y limiter, la circulaire de sollicitation de procurations de l'émetteur et d'autres documents de sollicitation de procurations (y compris les documents complémentaires), nos propres recherches internes et certaines recherches fournies par des tiers (y compris les recherches du prestataire de services externe et d'autres services de conseil en matière de procurations).

Les décisions de vote relèvent en dernier ressort de la responsabilité du **Comité de vote**, composé des directeurs d'investissement de Mirova, du responsable du département Recherche en développement durable et du responsable de l'équipe Recherche en développement durable pour les actifs cotés. Les gestionnaires de portefeuille et les analystes extra-financiers peuvent être invités à participer aux délibérations du comité au cas par cas en fonction des besoins. Un rapport sur l'exercice des droits de vote de Mirova est présenté chaque année au conseil d'administration.

Suivi et enregistrement des votes.

Mirova a conclu un accord avec un prestataire de services de vote externe fournissant des services liés au vote par procuration, comme la collecte et le rapprochement des bulletins de vote, le traitement des votes et la tenue des registres. Le prestataire externe est en contact direct avec les banques dépositaires, qui lui envoient quotidiennement la liste de chaque position détenue pour chaque portefeuille de l'univers de vote de Mirova.

Conformément aux instructions fournies par Mirova dans le cadre d'un contrat de prestations de service, Mirova collabore avec NIM OS³ pour effectuer la configuration des comptes, le rapprochement des bulletins de vote et la surveillance des votes. Les membres de l'équipe Recherche en développement durable surveillent quotidiennement les votes à venir et les activités de vote connexes, à la fois indépendamment, et en tenant compte des communications du middle office NIM OS.

Le prestataire, selon les orientations préalables de Mirova, vote automatiquement toutes les résolutions par procuration qui ont une directive spécifique conformément à la politique de vote de Mirova.



3. Natixis Investment Managers Operating Services « NIM OS » est également une filiale de Natixis Investment Managers.

Périmètre de vote 2025

Conformément à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur l'exercice des droits de vote par les sociétés de gestion (articles L.533-22 et R.533-16 du Code monétaire et financier) et conformément aux principes définis dans sa politique de vote, Mirova a exercé les droits de vote attachés aux titres détenus dans l'OPCVM⁴ et l'AIF⁵ qu'elle gère et pour lesquels elle détenait les droits de vote.

Le périmètre de vote comprend Mirova et ses filiales (Mirova US LLC). Les fonds couverts par ce rapport sont les suivants⁶ :

Liste des fonds dans le périmètre de vote	
ABEILLE LA FABRIQUE IMPACT ISR	MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY
IMPACT ES ACTIONS EUROPE	MIROVA GLOBAL MEGATRENDS
INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE	MIROVA GLOBAL MEGATRENDS CIF
MIROVA BIODIVERSITY EQUITY	MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY FUND (LUXEMBOURG FUND)*
MIROVA CLIMATE EQUITY	MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY FUND (CANADA TRUST)*
MIROVA DEFENSIVE ALLOCATION	MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY FUND (AUSTRALIAN FUND)*
MIROVA EQUITY EUROPE CLIMATE OPPORTUNITY FUND	MIROVA GLOBAL THEMATIC EQUITY
MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY	MIROVA US SUSTAINABLE EQUITY*
MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY	MIROVA WOMEN LEADERS AND DIVERSITY EQUITY
MIROVA EUROPE SUSTAINABLE ECONOMY FUND	

*Indique les fonds gérés par Mirova US LLC.

À titre informatif uniquement. Les produits peuvent ou non être disponibles dans votre pays. Veuillez consulter les documents réglementaires disponibles sur le site Web pour plus d'informations.



Source : Mirova, 31/12/2025.

4. Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities (Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières).

5. Alternative Investment Fund (Fonds d'investissement alternatif).

6. Les fonds dédiés sous contrat de confidentialité ne sont pas inclus.

En 2025, le périmètre de vote comprenait 301 titres détenus dans 44 OPCVM et FIA gérés par Mirova et Mirova US.

Dans ce périmètre de vote, 315 assemblées générales annuelles ont eu lieu en 2025. Mirova a exercé ses droits de vote auprès de 299 sociétés. Cela représentait un taux de participation de 99,3 %.

Le taux de participation au vote est calculé sur la base de l'ensemble des assemblées générales éligibles au vote. Pour l'exercice 2025, Mirova a exercé ses droits de vote lors de 313 assemblées générales sur 315 éligibles, soit un taux de participation de 99,4 %, calculé sur la base du nombre d'assemblées. Mirova n'a pas exercé ses droits de vote lors de deux assemblées générales en raison de contraintes opérationnelles (validité de la procuration).

Les assemblées générales pour lesquelles Mirova détenait des droits de vote mais n'a pas été en mesure de les exercer ont fait l'objet d'une justification. Les cas de non-vote observés en 2025 sont exclusivement attribuables à des contraintes opérationnelles, notamment des difficultés liées à la validité ou à la réception des procurations, et ne reflètent en aucun cas une intention de ne pas exercer les droits de vote.

Nombre d'entreprises - Zones géographiques

	Nombre d'entreprises	En %
Europe	147	49 %
Amériques	128	43 %
Asie	19	6 %
Océanie	5	2 %
Afrique	0	0 %
Total	299	

En Europe, les assemblées générales des sociétés françaises représentaient environ 36 % des sociétés de l'univers du vote, tandis que le Royaume-Uni et l'Allemagne représentaient respectivement 10 et 12 %. Les États-Unis représentent 95 % de l'ensemble des Amériques et le Japon 68 % du continent asiatique.

Cas où Mirova a voté en contradiction avec sa politique de vote

Mirova exerce les droits de vote dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et dans ce contexte respecte les principes énoncés dans sa politique de vote.

Situations de conflit d'intérêts

Conformément à sa politique de vote, Mirova, appartenant au groupe BPCE, exerce les droits de vote dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts, et ne participe donc pas aux assemblées générales tenues par les entités du groupe BPCE dont les titres sont négociés sur le marché

Lors de l'exercice des droits de vote 2025, aucune situation de conflit d'intérêts n'a été rencontrée.



Répartition des votes exprimés

Mirova choisit de rendre compte de ses votes exprimés en termes de nombre de sociétés (et non de nombre de résolutions). Cette approche permet de mieux refléter la proportion d'entreprises ayant de bonnes pratiques, sans que le nombre de résolutions votées n'affecte les statistiques.⁷

Ainsi, il sera indiqué le nombre de sociétés qui ont obtenu, par thème :

- l'approbation de toutes ses résolutions soumises au vote ;
- une opposition sur certaines des résolutions à l'ordre du jour ;
- une opposition à toutes les résolutions.

Une opposition à une résolution est un vote « Contre » ou un vote d'abstention (y compris les votes dits « withhold » sur les marchés anglo-saxons).

Globalement, 93 % des entreprises de notre périmètre de vote ont reçu au moins un vote d'opposition, un taux identique à celui observé en

2024. En nombre de résolutions, le taux d'opposition s'élève à 30% (pourcentage inchangé par rapport à 2024).

Ce taux de contestation s'explique principalement par une opposition plus forte aux résolutions relatives au thème « Distribution de valeur », en particulier l'opposition aux résolutions « say on pay ». Mirova a tendance à voter contre les propositions de rémunération lorsqu'elle a des préoccupations concernant un domaine de supervision correspondant, par exemple un lien insuffisant entre la rémunération et la performance durable ou une décorrélation injustifiée et significative entre la rémunération du CEO et celle des autres parties prenantes. Ceci, parallèlement à nos attentes en

matière de représentation équitable des candidats au conseil d'administration et à leur responsabilité dans l'amélioration des pratiques de gouvernance de l'entreprise afin d'atteindre des normes supérieures, conduit à un taux global d'opposition élevé. ♦

Mirova adopte une approche sur-mesure pour la répartition des votes exprimés, en se concentrant sur le nombre de sociétés plutôt que sur le nombre de résolutions, afin de mieux refléter les bonnes pratiques des entreprises et d'évaluer leur engagement envers des principes durables.



Louise Schreiber

Co-Responsable de la recherche en développement durable - Actifs Cotés

Source : Mirova, 31/12/2025.

7. Selon l'année et l'entreprise, le nombre de résolutions soumises lors d'une réunion peut varier de moins de 5 résolutions à plus de 20.

Répartition des votes par thème

Lors des Assemblées générales, les entreprises sollicitent presque systématiquement les actionnaires sur quatre thèmes.

- **Équilibre des pouvoirs.** Résolutions concernant la nomination d'administrateurs, de dirigeants ou de représentants de salariés au CA, le fonctionnement du conseil.
- **Distribution de la valeur.** Résolutions sur la répartition de la valeur entre les différentes parties prenantes de la société :

approbation des dividendes, vote sur la rémunération des dirigeants, plan d'épargne des employés, rémunération des administrateurs.

- **Transparence de l'information.** Résolutions traitant principalement de l'approbation des comptes ou de la nomination des auditeurs.
- **Structure financière.** Résolutions traitant principalement des augmentations ou réductions de capital et des émissions de dette.

Au-delà de ces quatre thèmes structurants des assemblées générales, les actionnaires sont parfois tenus de voter sur les résolutions relatives aux modifications **des statuts ou au fonctionnement et aux formalités de l'assemblée générale annuelle**. Enfin, des **résolutions d'actionnaires** peuvent être soumises au vote.

Figure 1 : Répartition des thèmes au sein du périmètre de vote de Mirova

	Entreprises	
	Nombre d'entreprises	% d'entreprises
Transparence de l'information	284	94%
Distribution de valeur	291	97%
Équilibre des pouvoirs	282	94%
Structure financière	136	45%
Organisation de l'assemblée générale	98	33%
Amendements des statuts	95	32%
Propositions des actionnaires	60	20%
Autre	3	1%
Total entreprises	301	



Répartition des votes par thème

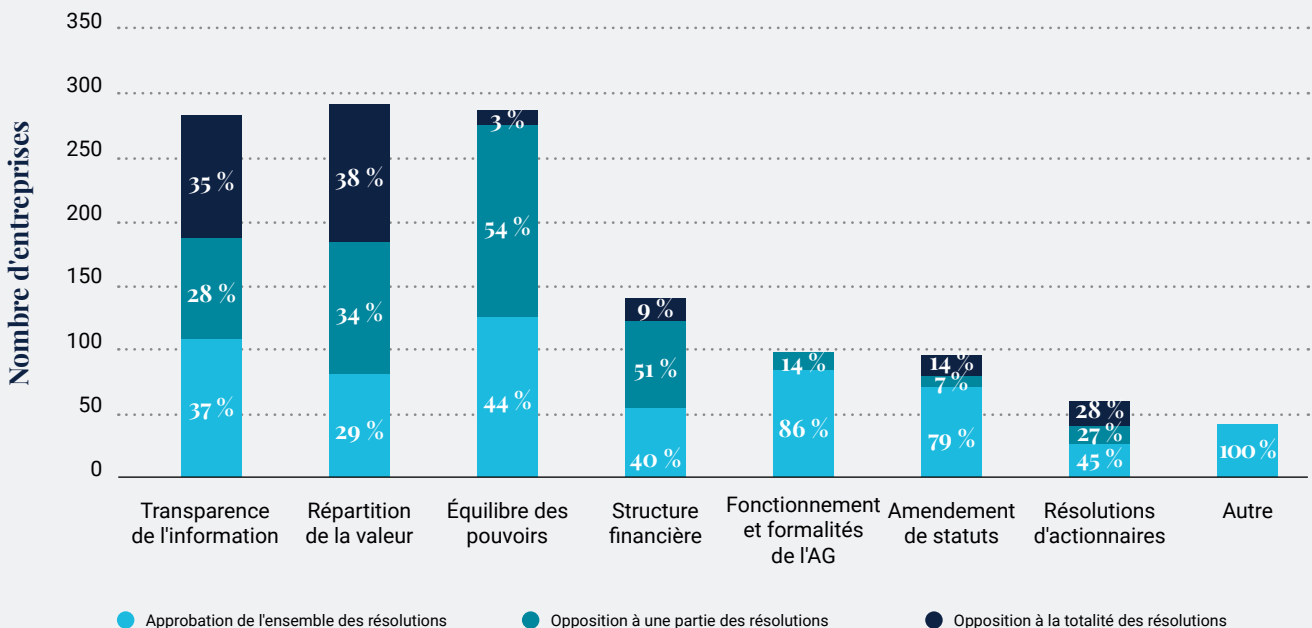
La politique de vote de Mirova accorde une attention particulière à la distribution de valeur créée par l'entreprise vers ses différentes parties prenantes, ainsi qu'à la qualité de l'information communiquée, qu'elle soit financière, environnementale ou sociale. Comme la politique de vote de Mirova innove considérablement par rapport aux principes de gouvernance traditionnels, ces thèmes sont ceux qui ont concentré la plus grande proportion de votes d'opposition.

En 2025, le taux de contestation du thème « Distribution de valeur » a progressé, atteignant 71 % des entreprises ayant reçu au moins un vote négatif sur au moins une résolution liée à ce thème, contre 64 % en 2024. Nous pensons que cela est dû à une décorrélation plus importante entre la distribution aux actionnaires, la rémunération des CEO et la rémunération des employés, ainsi qu'à des

propositions d'émissions de capital à utiliser dans les plans d'options sur actions.

En 2025, la contestation globale concernant le thème « Équilibre des pouvoirs » est restée stable par rapport à 2024, se maintenant à 56 %. Le fait de tenir tous les membres des comités du conseil d'administration responsables en votant contre leur réélection lorsque les pratiques de gouvernance relevant de leur domaine de compétence semblent insuffisantes (par exemple, la représentation des femmes au conseil d'administration, la présence d'un représentant des salariés, l'absence de critères de durabilité matériels dans la rémunération des dirigeants, etc.) rend notre politique de vote très exigeante en ce qui concerne l'élection ou le renouvellement des administrateurs au conseil d'administration.

Figure 2 : Répartition des votes par thèmes



Source : Mirova, 31/12/2025.

Détails par thème

Répartition de la valeur

La catégorie « Distribution de valeur » couvre toutes les résolutions liées à la rémunération des différents acteurs qui contribuent à la création de valeur au sein de l'entreprise : actionnaires (dividendes et annulation d'actions), salariés (actionnariat et plans d'épargne) et dirigeants (politique et rapport sur la rémunération). Cela comprend également la rémunération versée aux administrateurs dans la mesure où les conditions de leur rémunération peuvent avoir un impact sur la bonne exécution de leurs fonctions.

Les éléments liés à la politique de rémunération des dirigeants ou au rapport sur la rémunération, ainsi que les dividendes, représentent les points de contestation les plus importants.

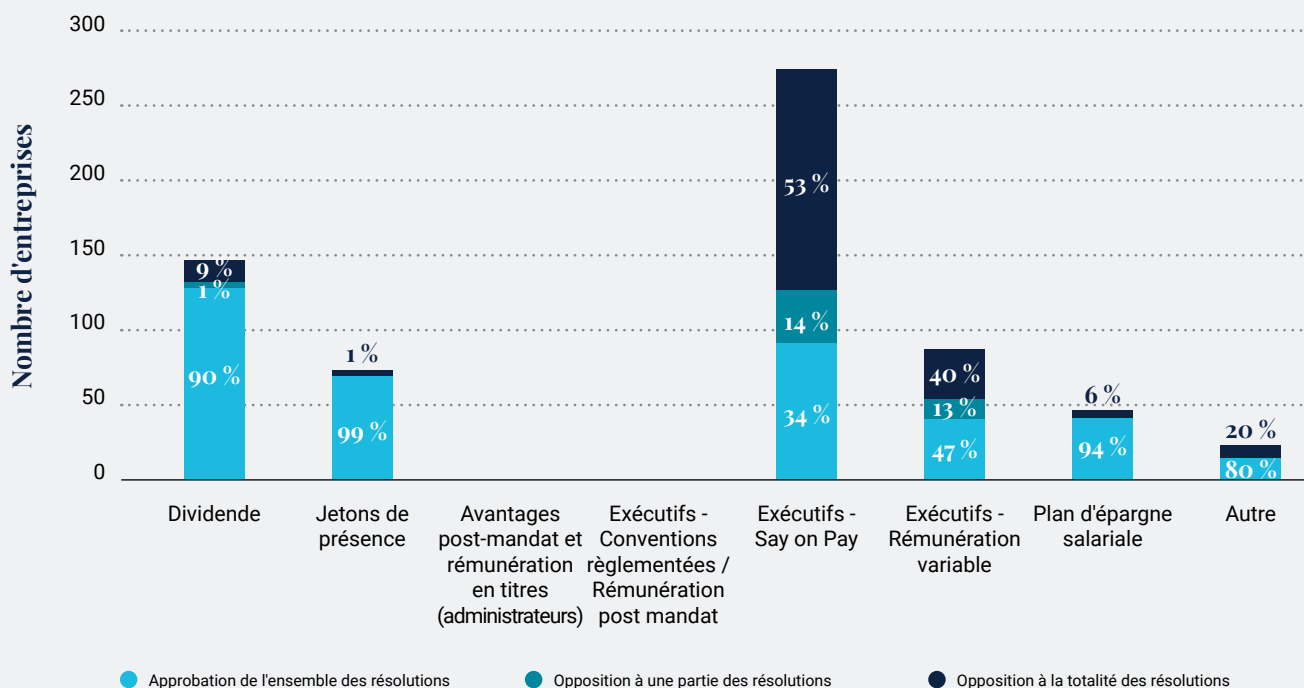
Afin de défendre le principe de juste répartition de la valeur entre les principales parties prenantes de la société (employés, cadres, actionnaires), nous soutenons les sociétés ayant mis en place des mécanismes permettant une corrélation positive entre la rémunération de ces différents acteurs.

Cela implique également une rémunération juste envers les autorités publiques.

Par conséquent, Mirova est particulièrement attentive aux pratiques fiscales des entreprises.

En l'absence d'une information suffisante pour évaluer ces pratiques, d'une absence de corrélation entre l'évolution de la rémunération de ces parties prenantes ou en cas de pratiques fiscales excessives, Mirova vote contre les éléments de vote pertinents.

Figure 3 : Répartition des votes sur le thème « Distribution de la valeur »



Source : Mirova, 31/12/2025.

Dans le cadre de l'engagement continu de Mirova sur la distribution de la valeur, notamment concernant la politique de retour actionnarial, le nombre d'entreprises ayant reçu un vote d'opposition sur leurs dividendes a augmenté par rapport à l'exercice 2024 : 10 % des entreprises ont été soumises à un vote d'opposition cette année, contre 4 % en 2024.

Concernant la rémunération des dirigeants, la politique de Mirova exige l'intégration de critères de durabilité concrets dans les plans de rémunération. Les informations disponibles doivent démontrer une corrélation avec les objectifs de performance opérationnelles et de durabilité à long terme de l'entreprise, mesurée par des indicateurs pertinents et stables au fil du temps. Mirova s'oppose

aux résolutions relatives aux politiques de rémunération et à leur mise en œuvre (rapport sur la rémunération et plans d'incitation à long terme) lorsqu'elles n'incluent pas de critères de performance liés aux enjeux environnementaux et sociaux.

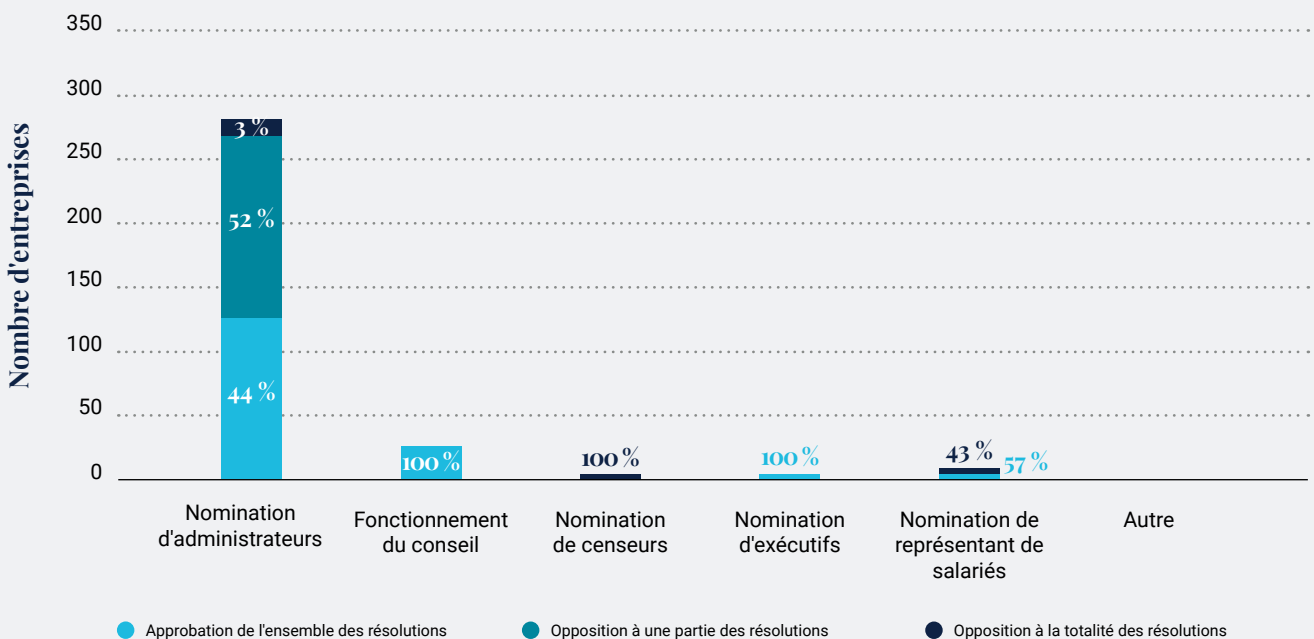
À cet égard, le taux d'opposition a augmenté par rapport à l'année précédente, atteignant 66 % des entreprises, contre 61 % auparavant. Cette opposition est principalement liée au fait que nous ne soutenons pas les structures de rémunération qui permettent l'émission d'options d'achat d'actions comme forme de rémunération des cadres, sachant que ces mécanismes augmentent le risque de désalignement entre la rémunération et la performance. Ces dernières années, l'absence d'un indicateur de durabilité

pertinent et significatif dans la structure de rémunération a entraîné un taux d'opposition élevé. Cependant, nous observons qu'il est de plus en plus courant pour les entreprises nord-américaines d'intégrer ce type d'indicateur. De plus, Mirova s'attend à ce que les critères relatifs aux questions matérielles de développement durable soient significatifs, mesurables et accompagnés d'objectifs préétablis. Nous tenons à rappeler que l'amélioration de la qualité des critères RSE et de la divulgation associée demeure un enjeu central de notre engagement pour 2025 et 2026. Mirova a noué un dialogue constructif avec de nombreuses entreprises en les accompagnant dans la structuration de leur approche de durabilité, en intégrant et en améliorant ces critères.

Équilibre des pouvoirs

Le thème « Équilibre des pouvoirs » concerne les résolutions relatives à la composition du conseil d'administration ou du conseil de surveillance. À noter que l'élection des censeurs est une spécificité française.

Figure 4 : Répartition des votes sur le thème « Équilibre des pouvoirs »



Source : Mirova, 31/12/2025.

Mirova soutient la nomination d'administrateurs compétents et complémentaires, capables d'exercer leurs fonctions dans l'intérêt à long terme de l'entreprise et de ses parties prenantes. Pour ce faire, Mirova sélectionne les candidats en fonction de plusieurs critères, considérés comme essentiels pour garantir un bon équilibre dans la représentation des différentes parties prenantes. En particulier, Mirova s'engage fermement en faveur de la présence de représentants des salariés au sein du conseil et de la mixité des genres dans les organes de gouvernance.

Mirova prend également en compte le nombre de mandats détenus par

les candidats. En effet, la capacité des administrateurs à aborder des questions stratégiques, à enrichir le débat sur les enjeux d'entreprise et à superviser la mise en œuvre de la stratégie par la direction est essentielle et ne doit pas être compromise par un manque de disponibilité.

Le nombre de résolutions liées à la nomination de directeurs ayant reçu un vote d'opposition est resté stable par rapport à 2024, avec 56 % des entreprises ayant reçu au moins un vote d'opposition. Mirova continue de s'engager en faveur de l'intégration de critères de durabilité importants dans la rémunération des dirigeants et de la représentation des femmes au

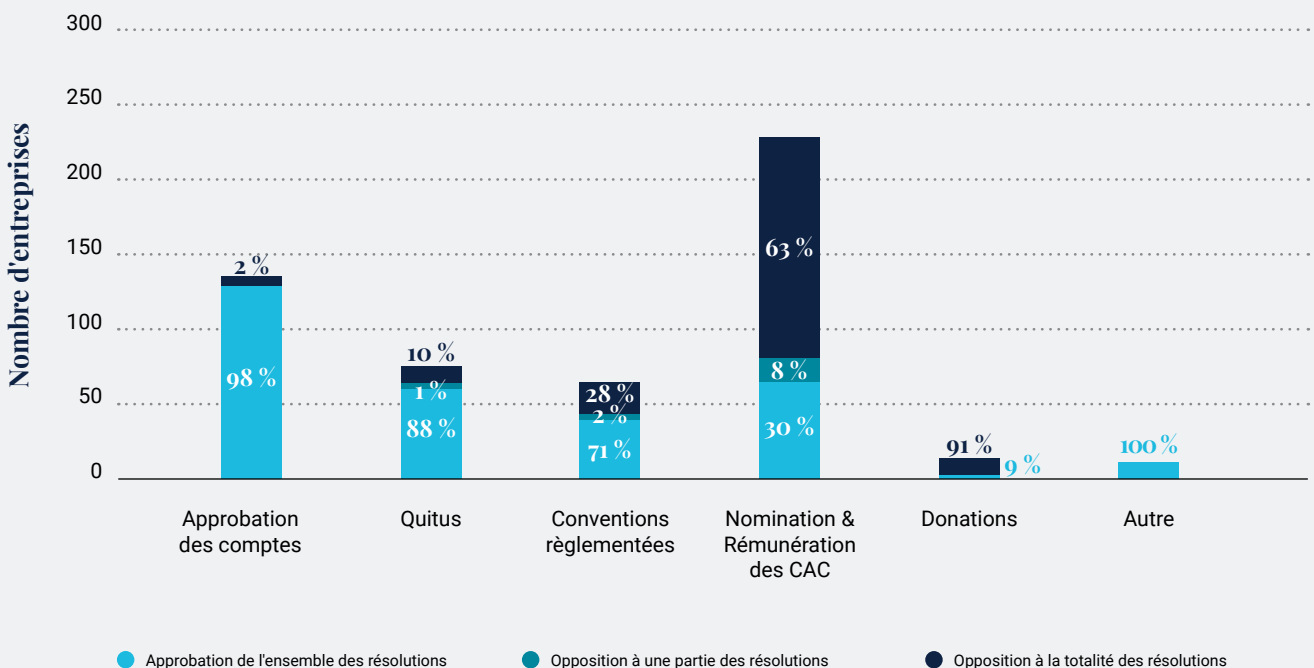
sein des organes de gouvernance par le biais de l'élection des membres des comités du conseil d'administration. Cependant, la nomination d'administrateurs salariés reste une pratique essentiellement européenne. De même, le cumul des mandats reste problématique.

Enfin, il convient de noter que Mirova n'est favorable à la présence de censeurs au sein du conseil d'administration que lorsqu'il s'agit d'un cas exceptionnel et temporaire, et que la présence du censeur apporte une forte valeur ajoutée au conseil d'administration. Mirova a donc rejeté les résolutions sur les censeurs permanents.

Transparence et qualité de l'information

Les résolutions liées à la « transparence et à la qualité de l'information » figurent parmi les points d'attention de la politique de vote de Mirova. Les informations de qualité constituent un préalable essentiel à la prise de décision en matière d'investissement, les entreprises sont donc encouragées à être transparentes, pertinentes et fiables dans leur communication.

Figure 5 : Répartition des votes sur le thème « Transparence et qualité de l'information »



Source : Mirova, 31/12/2025.

Sur ce thème, les nominations et la rémunération des auditeurs ont un poids important. Afin de promouvoir la transparence de l'information, Mirova s'oppose à la nomination ou à la réélection des auditeurs lorsque leur ancienneté et/ou la structure de leur rémunération présentent un risque de conflit d'intérêts.

En ce qui concerne les conventions réglementées, le taux d'opposition est resté stable d'une année sur l'autre, de 31 % en 2024 à 29 % en

2025. Les motifs de contestation les plus courants sont liés à l'existence d'une convention entre l'entreprise et une société holding financière liée à l'un des actionnaires, ou d'une convention portant sur des services fournis par un membre du conseil d'administration (ou une société affiliée à l'entreprise).

Concernant le quitus, le taux d'opposition a diminué, passant de 28 % en 2024 à 16 % en 2025. Mirova utilise le quitus lorsque l'entreprise n'a pas mis en place

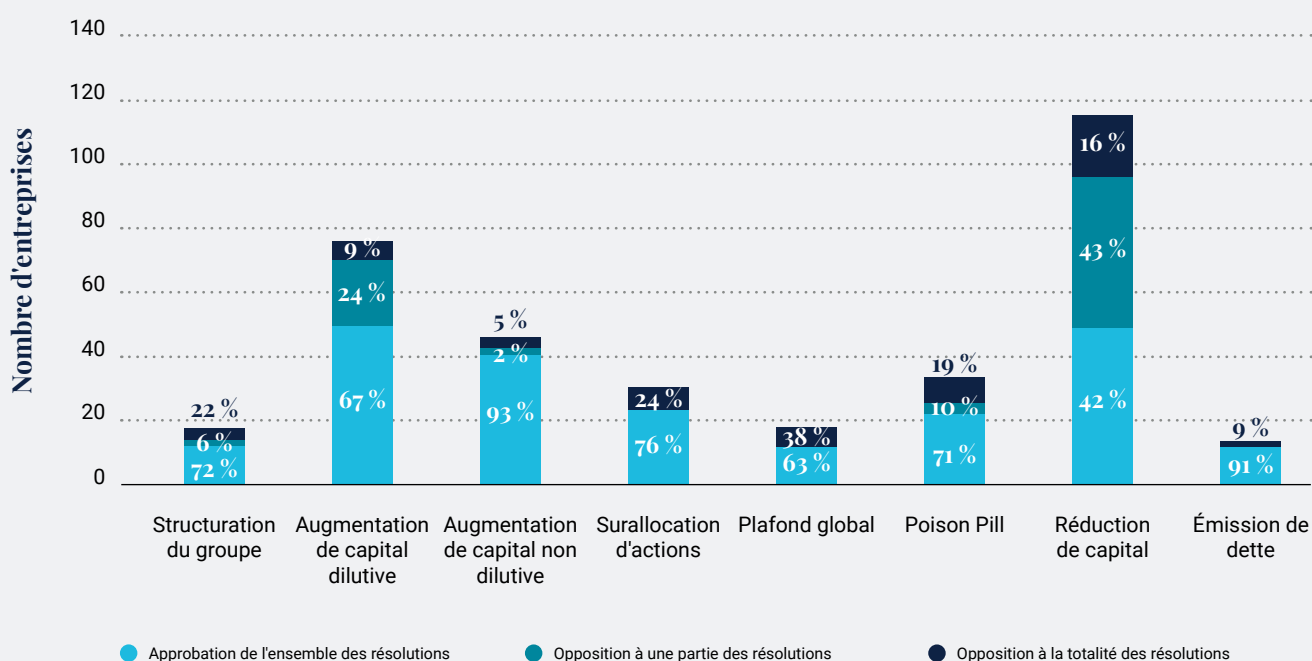
de comité chargé de superviser les enjeux importants relatifs à la durabilité, le taux de contestation de ce sujet fluctue à mesure que les pratiques et les réglementations évoluent.

De plus, la question des dons continue de susciter de vives controverses. En dehors des dons caritatifs, Mirova s'oppose aux résolutions permettant aux entreprises de financer des partis politiques, en raison des risques de conflit d'intérêts.

Structure financière

Pour favoriser une allocation de capital orientée vers le développement à long terme de l'entreprise, Mirova accorde une attention particulière aux raisons justifiant les opérations de rachat d'actions et de réduction de capital.

Figure 6 : Répartition des votes sur le thème « Structure financière »



Source : Mirova, 31/12/2025.

Pour garantir une juste distribution de la valeur entre les parties prenantes, Mirova n'est pas en faveur des opérations de réduction de capital accrétives.

Ainsi, Mirova a soutenu les résolutions relatives aux opérations de réduction de capital uniquement dans les deux cas suivants :

- lorsque les opérations de réduction de capital permettent de compenser toute dilution
- résultant d'une augmentation de capital liée aux éléments de rémunération en titres des employés ;
- lors des opérations d'actionnariat salarié.

L'existence de mécanismes anti-OPA est également un sujet d'attention. Mirova analyse toujours

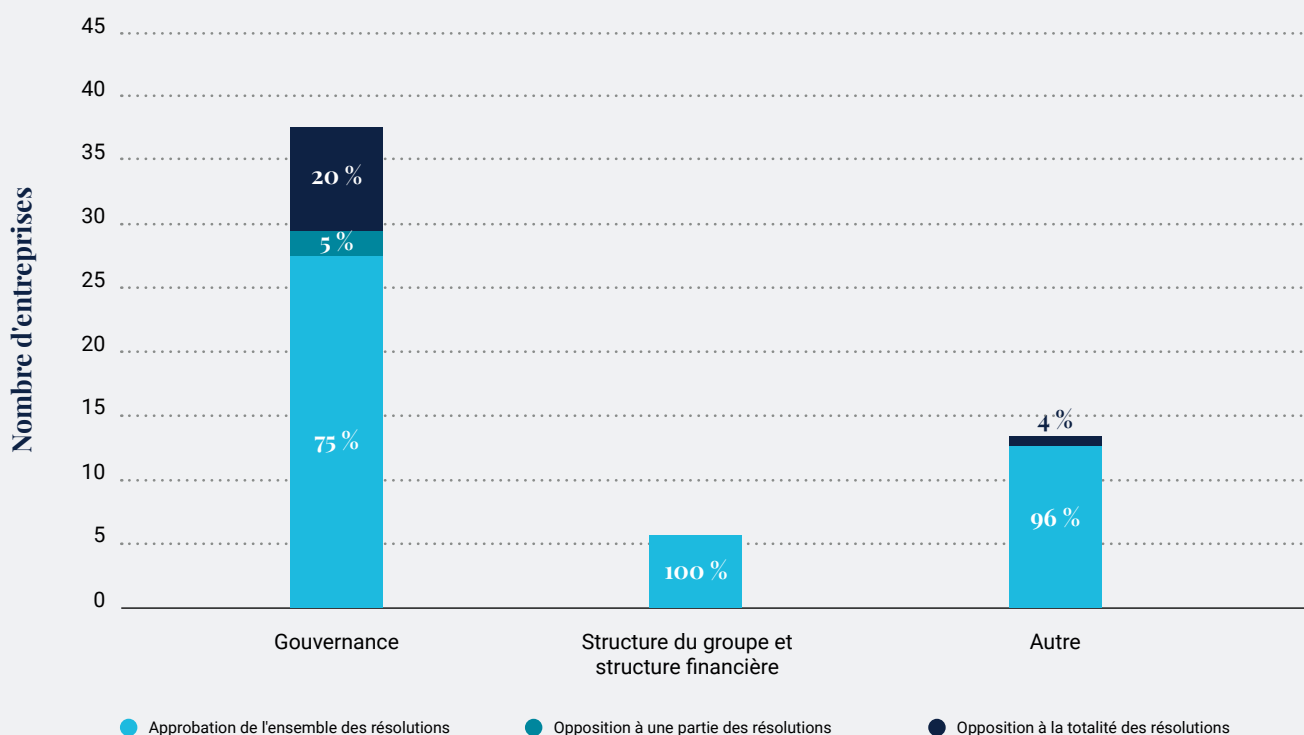
ces mécanismes en tenant compte des risques qu'ils pourraient poser à l'entreprise et à sa stratégie à long terme. Mirova exige que les organes de gouvernance soient suffisamment représentatifs des principales parties prenantes et qu'ils disposent de compétences adéquates afin de garantir, en cas de situation de prise de contrôle, une prise de décision dans l'intérêt à long terme de l'entreprise. Bien que ces conditions soient restrictives, le taux d'approbation des résolutions sur ces sujets augmente clairement, grâce à l'évolution de la politique de vote de Mirova. En effet, nous ne nous opposons plus systématiquement aux placements privés, souvent utilisés pour couvrir des engagements financiers (plans de rémunération en titres, émissions

de titres convertibles, etc.), mais uniquement aux autorisations de placements privés pouvant être utilisées pendant les périodes de prise de contrôle.

Enfin, en ce qui concerne les autres résolutions d'augmentation de capital, qu'elles soient dilutives ou non dilutives, l'orientation du vote de Mirova a été déterminée selon les plafonds de dilution recommandés dans sa politique de vote. L'opposition aux résolutions dilutives s'est concentrée sur les entreprises proposant un niveau de dilution supérieur à 50 %, tandis que l'opposition aux opérations non dilutives était due aux entreprises proposant un niveau de dilution supérieur à 10 %.

Modifications des statuts

Figure 7 : Répartition des votes sur le thème « Amendements des statuts »



L'opposition aux modifications statutaires s'est concentrée presque exclusivement sur des questions de gouvernance. Ce taux d'opposition a diminué pour

atteindre environ 21 % (contre 30 % en 2024). Un grand nombre de ces amendements visent à aligner les statuts des entreprises sur les récents développements

réglementaires en Amérique et en Europe, visant à renforcer les droits des actionnaires minoritaires et la responsabilité des entreprises.

Résolutions des actionnaires

Mirova adopte une approche au cas par cas pour les propositions d'actionnaires à caractère social, politique ou environnemental. Le défi de l'analyse approfondie ainsi menée consiste à vérifier :

- le caractère raisonnable de la proposition et le bien-fondé de la justification fournie ;
- l'impact sur la stratégie à court et long terme de l'entreprise ;
- l'exposition de l'entreprise à ces enjeux (impact sur la réputation, risque opérationnel, etc.) ;
- la capacité et la légitimité de l'entreprise à aborder le sujet (par rapport à la responsabilité de l'État) ;
- les réponses de l'entreprise à la demande soumise dans la proposition et les changements dans ses pratiques au cours des dernières années ;
- les pratiques mises en œuvre par les pairs de l'industrie.

En général, Mirova soutient toute résolution visant à encourager des pratiques plus responsables de la part de l'entreprise.

À ce titre, nous appuyons les résolutions appelant à plus de transparence sur la stratégie ou la politique RSE globale de l'entreprise.

Au total, Mirova a exprimé son avis sur 122 résolutions d'actionnaires en 2025 (contre 157 en 2024). Le nombre de résolutions sur lesquelles Mirova a eu l'occasion de voter a diminué, ce qui est probablement dû à la complexité du contexte politique. Bien que les entreprises dans lesquelles nous investissons présentent généralement de solides profils en matière de développement durable et soient généralement disposées à collaborer avec les investisseurs, les progrès en matière de développement durable sont remis en question. Toutefois, nous n'avons pas observé de baisse significative des informations ESG divulguées cette année dans le cadre de notre périmètre de vote. Nous avons constaté que l'objet de ces résolutions est de plus en plus spécifique et sophistiqué. En outre, les propositions demandent désormais aux entreprises de prendre des mesures sur une question donnée, comme la fixation d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre, plutôt que de se contenter de fournir un rapport sur leur stratégie climatique.

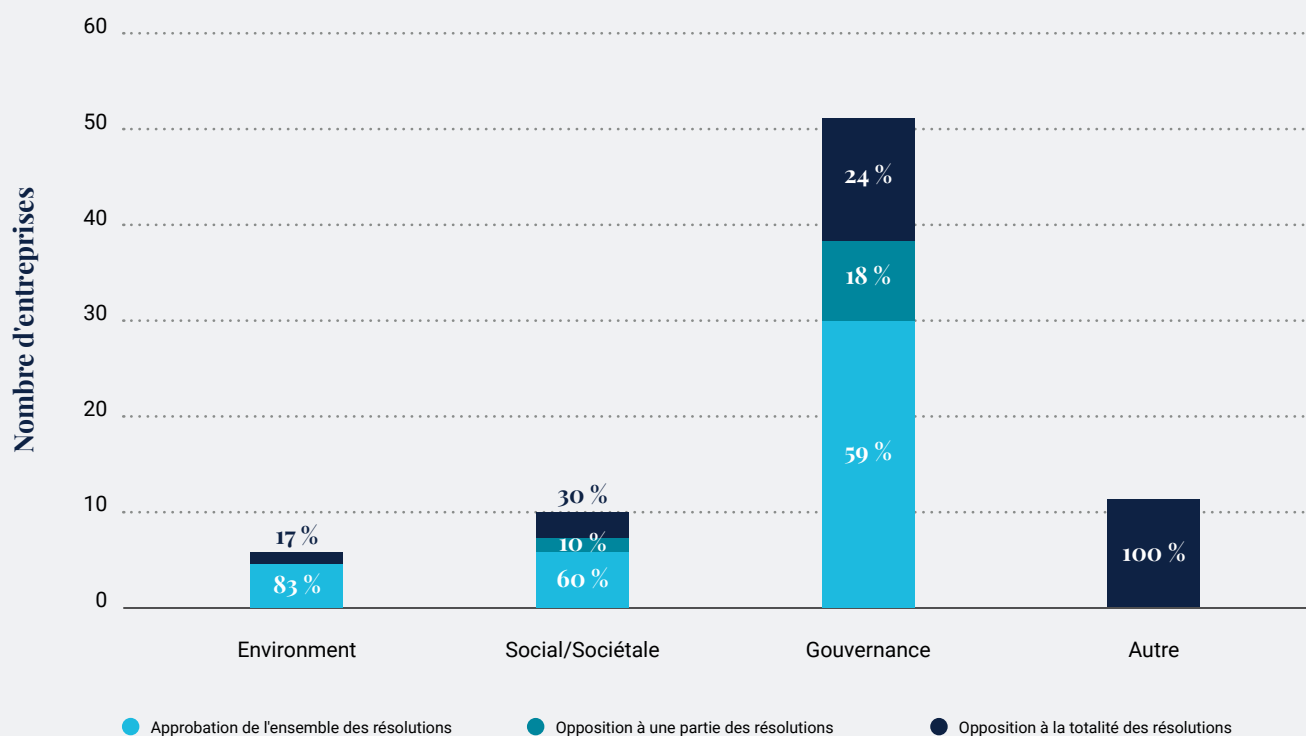
Nous continuons d'observer un nombre important de propositions d'actionnaires dans lesquelles le promoteur cherche généralement à inciter la société à prendre des mesures qui, selon nous, vont clairement à l'encontre des efforts déployés par celle-ci pour intégrer des critères ESG significatifs dans le meilleur intérêt de sa croissance

durable. C'est pourquoi il est essentiel d'adopter une approche au cas par cas, d'autant plus que ces propositions sont rédigées dans des termes similaires. Cette tendance explique pourquoi notre taux de contestation des propositions d'actionnaires a augmenté au fil du temps. En effet, Mirova a voté contre 100 % de ces propositions, comme l'indique la figure 8 ci-dessous, dans la catégorie « Autres ».

La majorité des propositions d'actionnaires que nous avons analysées concernaient des questions de gouvernance (environ 69 % des résolutions d'actionnaires dans notre périmètre de vote). En outre, celles traitant de questions sociales ont diminué, avec 17 résolutions, soit 14 % des résolutions d'actionnaires, contre 22 % l'année dernière. Quant aux questions environnementales, elles étaient relativement moins présentes. Cela est principalement dû au filtre de durabilité appliqué à nos portefeuilles, « tant donné que nous n'investissons pas dans les secteurs les plus touchés par les résolutions d'actionnaires d'ordre environnemental (pétrole, charbon, etc.). Le nombre absolu de résolutions liées à des sujets environnementaux est resté stable à 6 cette année. Il convient de noter que la grande majorité des résolutions d'actionnaires concernent des entreprises américaines. Cependant, nous observons une tendance à la soumission de propositions d'actionnaires sur d'autres marchés, notamment en Europe.



**Figure 8 : Répartition des votes sur le thème
« Résolutions des actionnaires »**



Les résolutions d'actionnaires dans la catégorie « Gouvernance » ont couvert une large gamme de sujets, tels que les modifications de la structure du capital pour créer une plus grande équité entre les actionnaires, l'indépendance du Président du Conseil, la diversité au sein du conseil ou de la main-d'œuvre, ainsi que les critères de performance extra-financière utilisés pour le calcul de la rémunération des dirigeants. Mirova a approuvé toutes les résolutions pour 59 % des entreprises et en a approuvé certaines pour 18 % des sociétés.

Les résolutions d'actionnaires d'ordre social ont également abordé une variété de thèmes. Plusieurs résolutions étaient axées sur la réduction de l'écart salarial entre les sexes et l'augmentation de la transparence de l'entreprise concernant ses activités politiques et de lobbying, mais aussi sur la tarification des produits pharmaceutiques, l'utilisation de l'intelligence artificielle éthique, les droits reproductifs et les pratiques fiscales responsables. Au total, 60 % des entreprises ont vu toutes leurs résolutions soutenues par Mirova. Cependant, à la lumière d'une analyse plus approfondie menée par notre équipe dédiée au développement durable,

Mirova a parfois été amenée à s'opposer à des résolutions qui exigeaient des entreprises qu'elles modifient leurs pratiques de manière injustifiée.

Les résolutions d'actionnaires faisant référence à la catégorie « Environnement » se sont concentrées sur des demandes de transparence dans la lutte contre le changement climatique, ainsi que dans la gestion des autres impacts environnementaux, comme la protection de la biodiversité. Nous avons approuvé les sept résolutions présentées.

Engagements en matière de durabilité

Le vote « Say on Climate »⁸ a émergé en 2021 et continue d'attirer l'attention des investisseurs en 2025. Mirova est enthousiaste à l'idée de voter sur le plan de transition climatique d'une entreprise, car nous pensons que les actionnaires ont ainsi une occasion précieuse de dialoguer avec leurs entreprises en portefeuilles à ce sujet, d'établir de meilleures pratiques et d'encourager des améliorations. En 2025, nous avons soutenu toutes les résolutions « Say on Climate » entrant dans notre périmètre, reflétant la forte sélectivité de nos fonds et l'absence de préoccupations significatives (par exemple, détérioration des pratiques, controverse sévère, manque de réactivité). Néanmoins, un vote d'approbation ne doit pas être perçu comme un soutien total ; Mirova continue de suivre les progrès des entreprises et de mettre en lumière les domaines nécessitant des améliorations.

Lors de la détermination de notre vote sur ces propositions, nous évaluons chaque situation au cas par cas. L'expertise approfondie de Mirova sur ce sujet est essentielle

pour fournir une analyse complète et un avis sur la qualité du plan de transition climatique, permettant ainsi un vote pleinement informé. Historiquement, nous n'avons pas soutenu les plans que nous ne considérons pas suffisamment rigoureux. Nous encourageons nos entreprises en portefeuille à soumettre une proposition concernant l'approbation de leur plan de transition climatique et nous soutenons les propositions d'actionnaires s'inscrivant dans cette démarche.

Ainsi, [en 2025, Mirova a collaboré avec Phitrust](#), une société de gestion d'actifs française, pour inciter les plus grandes entreprises européennes (STOXX 600) à publier un rapport conforme au cadre développé par la TNFD⁹ et à établir des objectifs fondés sur la science (SBTN¹⁰) concernant l'eau, les terres ou les océans. Cibler les grandes entreprises est une étape cruciale, car cela peut contribuer à rendre cette pratique courante et exercer une influence sur les chaînes d'approvisionnement de ces entreprises. En amont de ces assemblées générales,

Mirova et Phitrust ont cosigné des lettres exprimant leurs attentes envers ces entreprises. Plusieurs entreprises ont répondu de manière convaincante, un nombre significatif d'entre elles considérant la biodiversité comme un enjeu majeur nécessitant un reporting détaillé selon la CSRD¹¹. Parmi celles-ci, plusieurs s'engagent activement à évaluer leur empreinte écologique et à fixer des objectifs concrets. D'autres entreprises, bien qu'à un stade moins avancé, ont d'ores et déjà prévu des travaux sur le sujet. Cependant, certaines entreprises ont fourni des réponses insuffisantes et semblent nécessiter un engagement renforcé pour progresser sur ces questions. Dans l'ensemble, la campagne peut être considérée comme un succès, car elle a permis d'identifier les entreprises prêtes à agir tout en mettant en lumière celles qui doivent intensifier leurs efforts. Cela ouvre la voie à un dialogue constructif visant à promouvoir une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les stratégies d'entreprise.



8. Say on Climate » est une stratégie de transition climatique présentée par la direction pour approbation des actionnaires. Les actionnaires votent ensuite en indiquant leur soutien, ou désapprobation, de la stratégie de transition en fonction de leur analyse du plan.

9. Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (Groupe de travail sur les divulgations financières liées à la nature).

10. Science-based Targets Network (Réseau de cibles scientifiques).

11. Directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD).

Rapport de vote Thematics 2025



Notes sur le périmètre et les données



Périmètre

Sauf indication contraire, les données relatives aux performances de vote figurant dans le présent rapport se réfèrent à la période comprise entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024, pour les sept stratégies actives : Thematics AI & Robotics, Thematics Health, Thematics Meta, Thematics Safety, Thematics Subscription Economy, Thematics Water et Thematics Europe Selection. Les résultats des votes pour la stratégie Thematics Wellness ne couvrent que les votes exprimés entre le 1^{er} janvier et le 5 mai 2025, date à laquelle la stratégie a été officiellement abandonnée.



Fusion avec Mirova

La fusion entre Thematics Asset Management et Mirova a été finalisée le 1^{er} janvier 2026, Mirova étant l'entité survivante. Il s'agit de notre dernier rapport de vote sous la marque Thematics AM et rédigé selon notre politique de vote. Nous sommes à la disposition de nos clients pour leur fournir toute information supplémentaire non contenue dans ce rapport.



Source des données

Toutes les données relatives au vote proviennent d'Institutional Shareholder Services (ISS) et sont complétées par les données et analyses de Thematics AM.

Voter selon des principes de durabilité

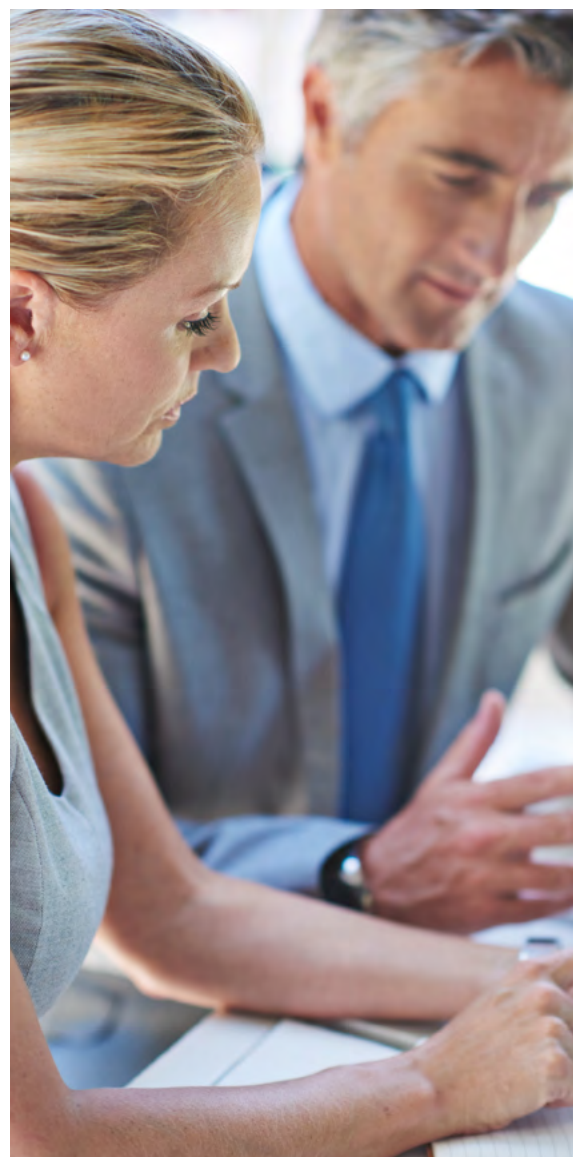
Promouvoir une bonne gouvernance par nos votes

En tant qu'investisseurs responsables, nous reconnaissons notre devoir de promouvoir une gouvernance d'entreprise solide au sein des sociétés dans lesquelles nous investissons. Nos objectifs en matière de vote sont au nombre de cinq : ❶ Créer de la valeur à long terme pour nos parties prenantes par la promotion d'une gouvernance solide, ❷ Protéger les droits des actionnaires, ❸ Promouvoir une politique de rémunération juste et équitable pour toutes les parties prenantes, ❹ Mettre en place une responsabilisation et une transparence solides, et ❺ Respecter et préserver l'environnement et la société.

L'objectif de Thematics Asset Management est de participer activement aux assemblées générales annuelles et d'utiliser ses droits de vote en tant qu'actionnaire pour contribuer à promouvoir l'intégration systématique de pratiques durables et une bonne gouvernance au sein des entreprises dans lesquelles elle investit. Tous nos votes visent à s'aligner sur les principes de durabilité établis. Nous sommes convaincus que l'adoption d'une politique de durabilité par une entreprise commence par le conseil d'administration. Ce dernier doit donc être capable de diriger et de mettre en place des politiques, des processus et des

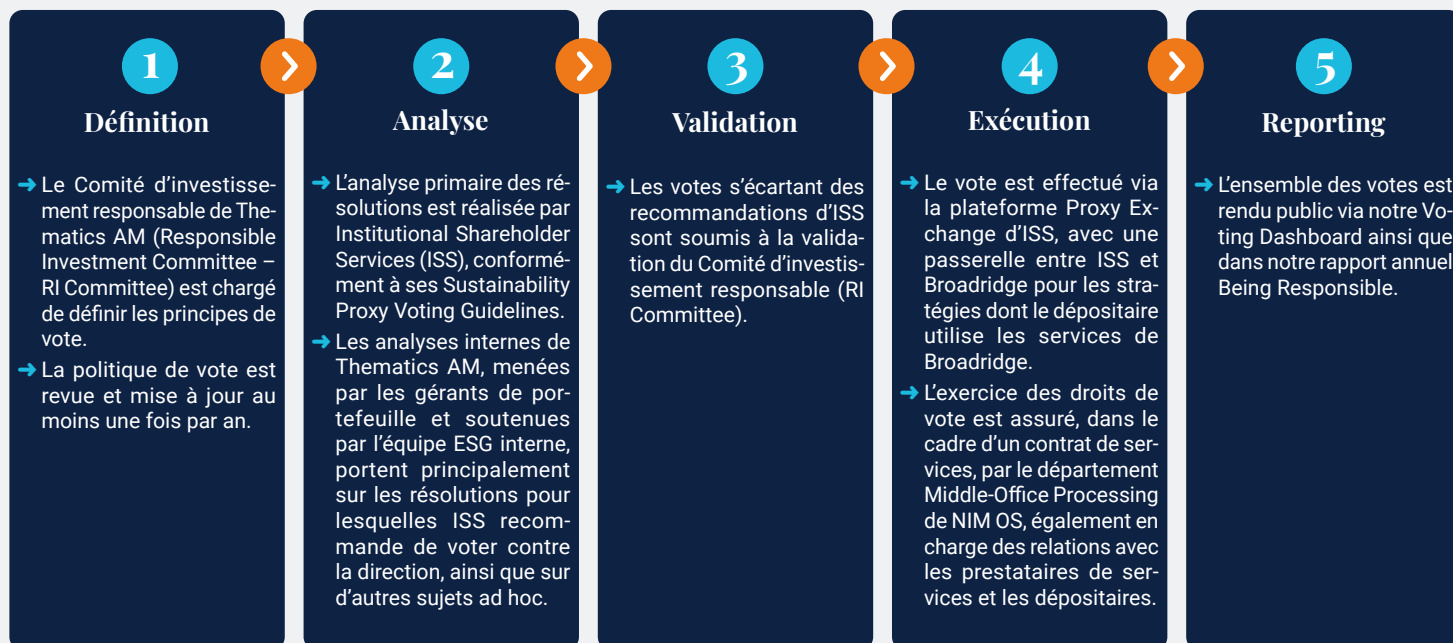
outils de développement durable afin de garantir que l'entreprise atteigne ses objectifs. Le conseil d'administration doit rendre des comptes à tout moment et veiller à rester engagé et efficace dans la supervision de la gestion, ainsi que dans l'orientation de la stratégie de l'entreprise, son objectif étant de créer une valeur durable, effective et à long terme pour ses parties prenantes.

En tant qu'investisseurs et gestionnaires des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous utilisons activement nos droits de vote pour faire entendre notre voix, influencer l'orientation des entreprises dans lesquelles nous investissons et, le cas échéant, fournir des conseils. La codification du règlement européen sur la finance durable, qui prévoit la « promotion d'une bonne gouvernance » comme l'un des critères pour être considéré comme un « investissement durable », rend encore plus pertinente la nécessité d'un actionariat actif par le biais du vote. Thematics AM reste fermement convaincu que nos votes constituent une plateforme utile et efficace qui nous permet d'apporter des changements positifs et de promouvoir une gestion durable à travers nos investissements.



Notre cadre de vote

Notre processus de vote



Définition des principes de vote

Le Comité d'investissement responsable de Thematics AM est chargé de définir les principes de vote de l'entreprise. Ces principes s'alignent également en grande partie sur la politique de vote durable d'ISS, qui est révisée et mise à jour au moins une fois par an.

Validation par le comité de vote

Pour les résolutions sur lesquelles les gestionnaires de portefeuille sont en désaccord avec la recommandation de vote d'ISS, ces derniers peuvent soumettre un amendement au Comité d'investissement responsable, qui examine et valide ensuite la décision de vote finale sur la base des arguments présentés.

Analyses des résolutions

L'analyse primaire des résolutions est effectuée par Institutional Shareholder Services (ISS), expert mondial en matière de gouvernance d'entreprise et d'investissement responsable, conformément aux principes définis dans sa politique de vote durable. Les recherches internes de Thematics AM, menées par les gestionnaires de portefeuille et soutenues par l'équipe ESG interne, se concentrent principalement sur les résolutions pour lesquelles ISS recommande de voter Contre la direction, ainsi que sur d'autres questions ponctuelles jugées critiques ou prioritaires.

Exécution du vote

Le vote s'effectue via la plateforme Proxy Exchange d'ISS, en utilisant une passerelle entre ISS et Broadridge pour les stratégies dont le dépositaire utilise les services de Broadridge. L'exercice des droits de vote est géré dans le cadre d'un contrat de services par NIM Operations Services (NIM OS), qui est également chargé des relations avec les prestataires de services et les dépositaires.

Périmètre de vote 2025

Liste des fonds inclus dans le périmètre de vote

FONDS THEMATIC AI AND ROBOTICS	FONDS THEMATIC HEALTH
FONDS THEMATIC SAFETY	FONDS THEMATIC SUBSCRIPTION ECONOMY
FONDS THEMATIC WATER	FONDS THEMATIC WELLNESS
NATIXIS THEMATIC FLEXIBLE ALLOCATION 2027 FUND	FONDS THEMATIC CLIMATE SELECTION
FONDS THEMATIC EUROPE SELECTION	



Synthèse des résultats du vote en 2025



205 Assemblées votées



7599 Propositions votées

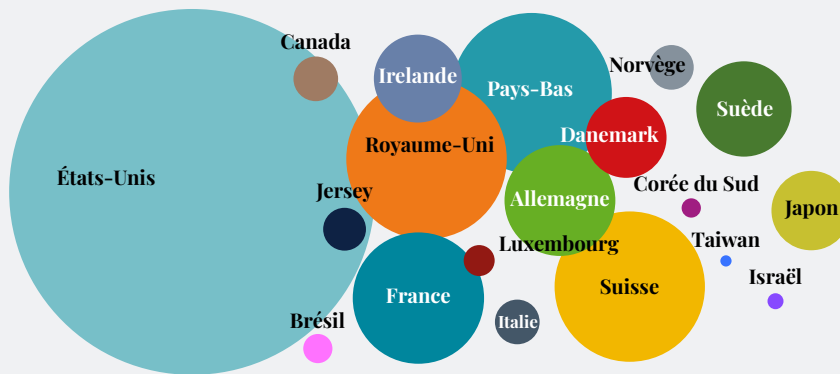


8% Assemblées ayant fait l'objet de votes contre la direction

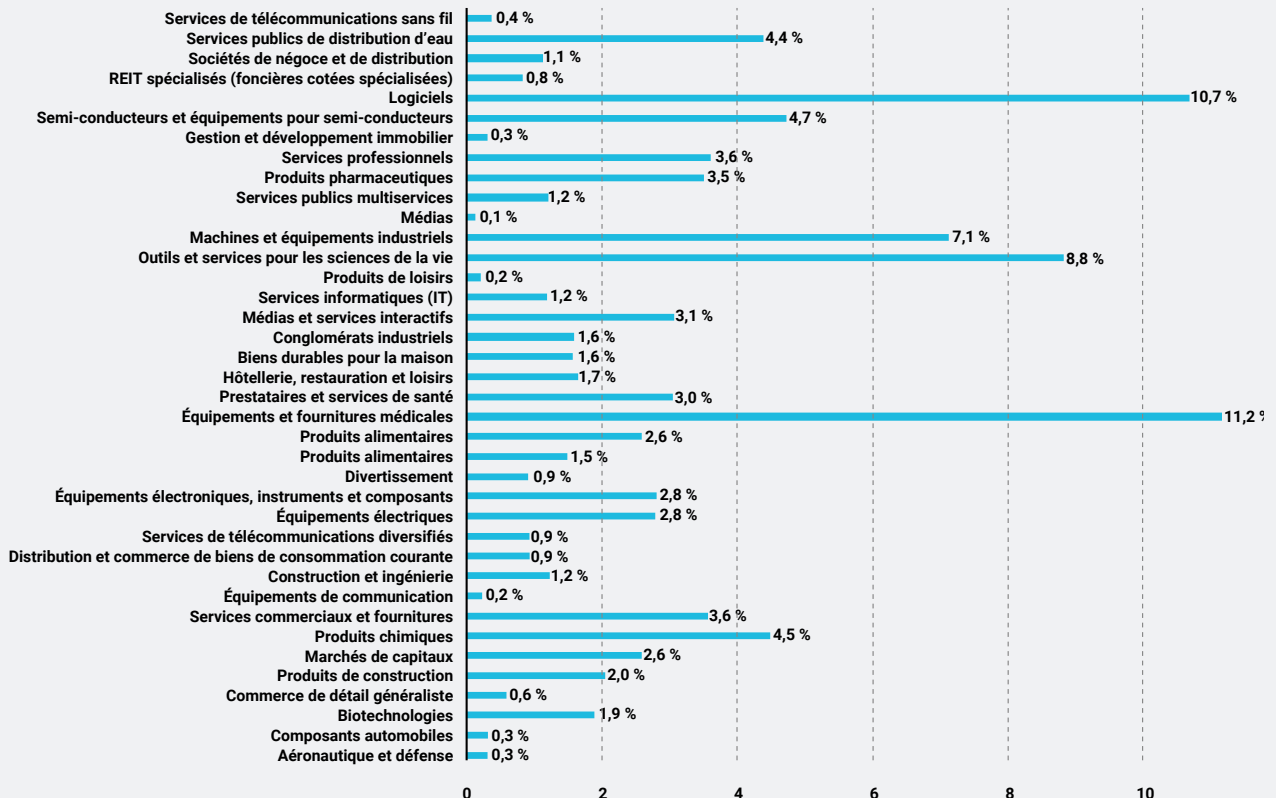


19 Pays où nous avons voté

Répartition des votes par pays

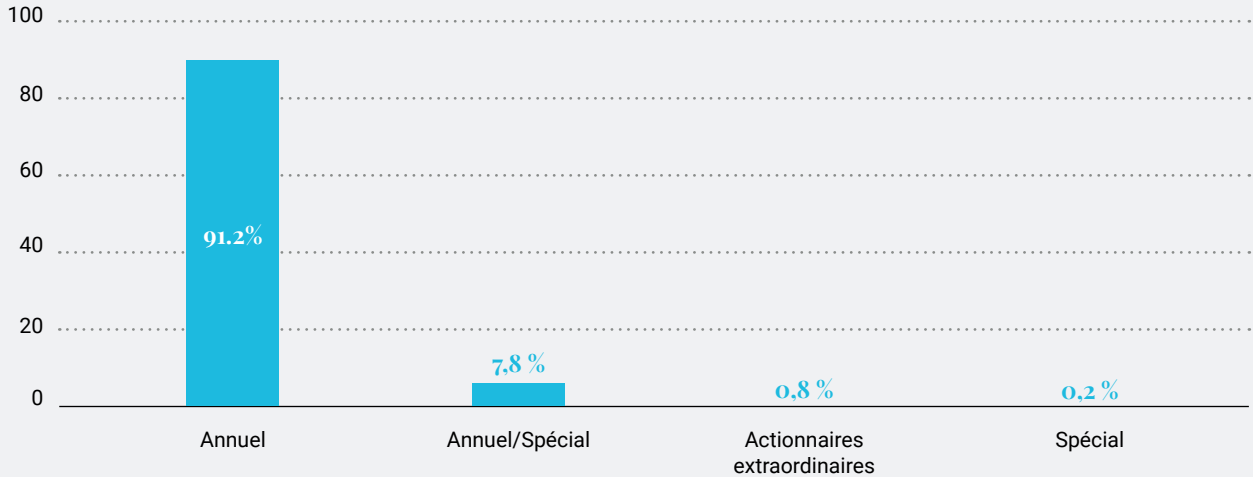


Répartition des votes par industrie

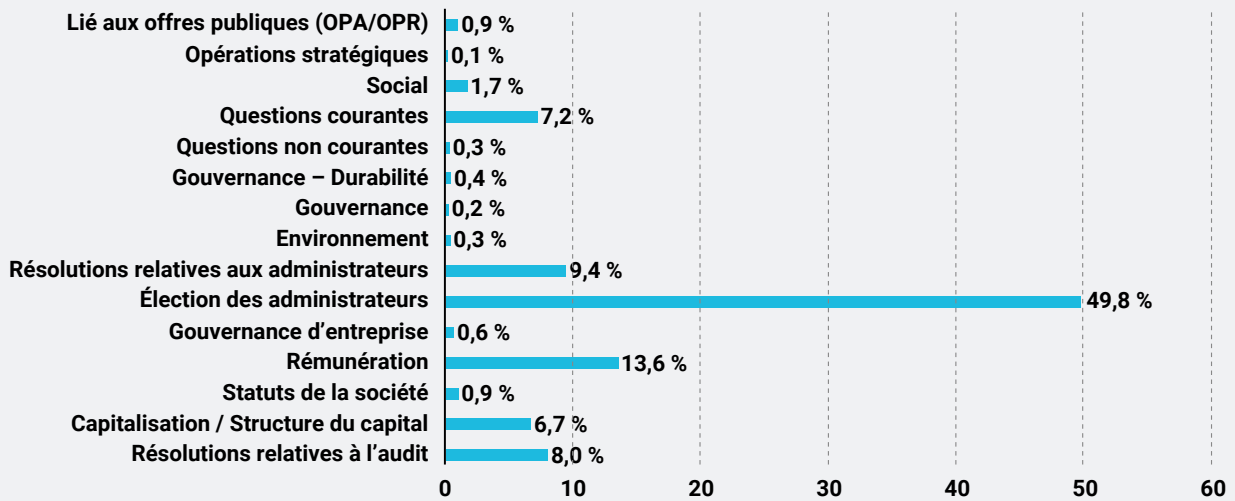


Vision globale des votes

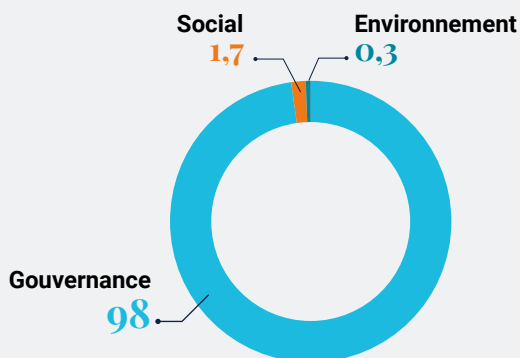
Meeting type



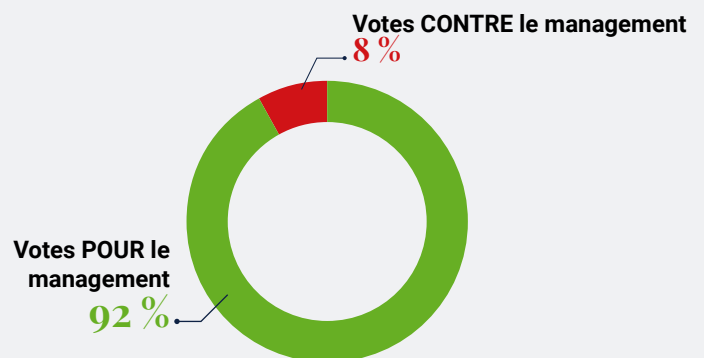
Résolutions par catégorie



Votes par catégorie ESG



En ligne avec la direction



Performance de vote 2025

Bilan de votes 2025

	Total	%
Assemblées avec droit de vote	205	100
Assemblées avec bulletins de vote soumis et confirmés	202	98,5
Assemblées avec bulletins de vote soumis mais rejetés	3	1,5
Scrutins avec droit de vote	552	100
Scrutins soumis et confirmés	549	99,5
Scrutins soumis et rejetés	3	0,5

Au total, 205 assemblées générales avec droit de vote ont eu lieu en 2025 dans l'ensemble des entreprises dont nous détenons une participation, pour un total de 552 scrutins avec droit de vote portant sur nos neuf stratégies thématiques. Bien que Thematics AM ait participé à 100 % de ces assemblées et voté à chaque scrutin, trois scrutins ont été rejetés au cours de trois assemblées (0,5 % du total) en raison de problèmes techniques lors du traitement des votes. Ce taux est toutefois inférieur à celui de l'année précédente (3,2 %). Nous continuerons à nous efforcer de résoudre ce problème à l'avenir.

			Propositions de la direction		Propositions des actionnaires	
	Total	%	Total	%	Total	%
Propositions votables	7599					
Propositions votables avec bulletins de vote soumis	7599	100	7343	96,6	256	3,4
Propositions votables avec bulletins de vote soumis et confirmés	7543	99	7287	96,6	256	3,4
Propositions votables avec bulletins de vote soumis mais rejetés	56	0,74	56	100	0	0
Votes POUR	6926	91,8	6771	97,8	155	2,2
Votes d'ABSTENTION	440	5,8	349	79,3	91	20,7
Votes dits WITHHOLD	32	0,4	22	68,8	10	31,3
WITHHOLD Votes	130	1,7	130	100	0	0
Un an	15	0,2	15	100	0	0
Votes POUR La direction	6940	92	6806	98,1	134	1,9
Votes CONTRE la direction	603	8	481	79,8	122	20,2
Votes POUR la recommandation relative à la politique de développement durable	7524	99,8	6928	92,1	359	4,8
Votes CONTRE la recommandation relative à la politique de développement durable mais alignés sur la politique de développement durable de Thematics	19	0,3	17	89,5	2	10,5

Au total, 7 599 propositions soumises au vote ont été présentées en 2025 dans l'ensemble des entreprises dont nous détenons, dont 99 % ont été confirmées. Les trois scrutins rejetés mentionnés ci-dessus contenaient au total 56 propositions soumises au vote pour lesquelles nos votes ont été rejetés.

Nous avons voté en faveur (Pour) d'une grande majorité de ces

propositions (92 %), émises aussi bien par la Direction que par les Actionnaires. Sur le total des votes confirmés, nous avons voté Contre la direction dans environ 8 % des propositions (pourcentage similaire à celui des deux dernières années), soit 603 propositions. Ces votes négatifs concernent principalement des points liés à l'élection des Administrateurs. Nous avons généralement voté contre les candidats au poste

d'administrateur en raison de leur performance ou d'autres problèmes de gouvernance, tels que le cumul excessif de mandats, le niveau insuffisant d'indépendance du conseil d'administration et le manque de diversité. En outre, nous avons également voté contre les rémunérations jugées excessives, problématiques ou ne faisant pas l'objet d'une divulgation suffisante des objectifs de performance.

Synthèse des votes 2024

Nous avons également voté Contre la direction sur des points proposés par les actionnaires, notamment sur des questions environnementales et sociales, telles que le climat, les droits de l'homme, la diversité et l'inclusion, les droits des actionnaires et les financements politiques.

En outre, Thematics AM n'a pas suivi les recommandations d'ISS pour 19 propositions. Il s'agissait de points liés à la rémunération, à l'élection des administrateurs

et à la modification des statuts. Notre décision finale de vote sur ces points a principalement tenu compte d'autres facteurs qui, à notre avis, n'ont pas été suffisamment évalués ou intégrés dans l'analyse de l'ISS. Aucun conflit d'intérêts n'a été détecté dans le cadre de nos activités de vote. Le détail des votes individuels et leur justification sont disponibles dans notre tableau de bord des votes.

Dans l'ensemble, une part importante des propositions soumises au vote concernait la gouvernance, soit environ 98 %, un chiffre très similaire à celui des deux années précédentes. Il convient de noter que les propositions sociales ne représentaient que 1,7 % et portaient principalement sur les financements politiques, la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) et les droits de l'homme. En revanche, les propositions environnementales continuent de représenter un pourcentage très faible, inférieur à 1 %. Elles concernent principalement le climat.



Reporting

Thematics AM publie chaque année ses résultats en matière de vote. Nous fournissons également un aperçu interactif de toutes nos activités de vote dans notre tableau, mis à jour tous les trois mois, en nous appuyant sur les données d'ISS Proxy Advisory.

▶ En savoir plus

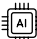










→ [Notre Politique de vote](#)

Performance de vote

Synthèse au niveau des fonds

Statistiques de vote

Stratégie	Classification SFDR	N° d'assemblées avec droit de vote	N° d'assemblées votées	N° d'assemblées avec scrutins confirmés
 AI & Robotique	Article 9	39	100	100
 Santé	Article 9	44	100	100
 Sécurité	Article 9	44	100	100
 Économie d'abonnement	Article 8	44	100	100
 Eau	Article 8	50	100	100
 Bien-être	Article 9	37	100	100
Multi thématique				
 Sélection Climat	Article 8	48	100	100
 Sélection Europe	Article 8	45	100	93.3
 Meta	Article 8	187	100	98.5

*La stratégie Bien-être a été repositionnée sous l'appellation Santé et a officiellement cessé ses activités en mai 2025. Votes comptabilisés lors des assemblées générales tenues par procuration entre le 1^{er} janvier et le 5 mai 2025.

En 2025, nous avons participé et soumis des bulletins de vote à 100 % des assemblées générales avec droit de vote pour l'ensemble de nos stratégies.

La totalité des bulletins de vote a été confirmée dans six stratégies thématiques.

Lors de trois assemblées, les bulletins de vote sur Europe Selection et Meta ont été rejetés principalement en raison de problèmes techniques lors du traitement des votes.

Toutes les stratégies restent conformes à leur engagement contraignant d'atteindre $\geq 95\%$ de bulletins de vote soumis et $\geq 75\%$ de bulletins de vote confirmés. Réservé aux professionnels de l'investissement.

Tout investissement comporte des risques, y compris le risque de perte.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.



Autres statistiques

Répartition des votes par résolution

Sur les 313 assemblées générales votées et confirmées, Mirova a exprimé son avis sur 5 121 résolutions.

Répartition des votes - Zones géographiques

	Nombre d'entreprises	En %
Europe <i>dont la France</i>	3 306 1 376	65 % 27 %
Amériques	1 569	31 %
Asie	217	4 %
Océanie	29	1 %
Afrique	0	0 %
Total	5 121	

Sur ces 5 121 résolutions :

- Mirova a approuvé 3 612 résolutions, soit 71% ;
- Mirova a voté contre 1 413 résolutions, soit 27 % ;
- Mirova s'est abstenue sur 89 résolutions, soit 2 %.

Répartition des votes (nombre de résolutions) - Zones géographiques

	Pour	En %	Contre	En %	Abstention	En %	Total
Résolutions de la direction	3 549	71 %	1 364	27 %	80	2 %	4 993
Résolutions des actionnaires	64	52 %	49	40 %	9	7%	122
Total	3 613	71 %	1 413	28 %	89	2 %	5 115*

*Hors les 6 votes "un an"

Sur les 5 121 résolutions adoptées, 4 999 ont été proposées par la direction, le conseil d'administration ou le conseil de surveillance. Mirova s'est opposé à 1 444 de ces résolutions (28 % des résolutions) et s'est abstenu sur 89 résolutions (2 % des résolutions).

► Détail des assemblées générales votées

Accessible depuis son site internet, Mirova dispose d'une plateforme qui présente en détail tous les votes qu'elle a exprimés sur les résolutions soumises lors des assemblées générales des entreprises figurant dans ses fonds de vote (à l'exclusion des fonds dédiés). L'accès à cette plateforme est public, répondant ainsi aux exigences des articles L.533-22 et R.533-16 du Code monétaire et financier <https://vds.issgovernance.com/vds/#/OTAyNg==/>

La divulgation des votes pour les fonds communs de placement enregistrés américains de Mirova est accessible via le fonds commun de placement SEC EDGAR et les archives des déclarants de produits variables. <https://www.sec.gov/edgar/search-and-access>

Exigences du label ISR

Taux de participation au vote – sociétés françaises

Fonds	Nombre d'AG	Votées	% voté
CNP Global Impact	150	148	98,7 %
Insertion Emplois Dynamique	708	708	100 %
MAIF ACTIONS TRANSITION BIODIVERSITE	83	81	97,6 %
MIROVA BIODIVERSITY EQUITY	81	81	100 %
MIROVA CLIMATE EQUITY	92	92	100 %
MIROVA DEFENSIVE ALLOCATION	371	371	100 %
MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY	422	422	100 %
Mirova Europe Environmental Equity	471	471	100 %
Mirova Europe Sustainable Economy Fund	514	514	100 %
MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY	410	410	100 %
MIROVA WOMEN LEADERS AND DIVERSITY EQUITY	136	136	100 %
SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR	75	75	100 %
TOTAL	3 513	3 509	99,9 %

Taux de participation au vote – sociétés non françaises

Fonds	Nombre d'AG	Votées	% voté
CNP Global Impact	1 379	1 234	89,5 %
Insertion Emplois Dynamique	342	312	91,2 %
MAIF ACTIONS TRANSITION BIODIVERSITE	738	656	88,9 %
MIROVA BIODIVERSITY EQUITY	515	515	100 %
MIROVA CLIMATE EQUITY	534	534	100 %
MIROVA DEFENSIVE ALLOCATION	1 040	670	64,4 %*
MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY	554	554	100 %
Mirova Europe Environmental Equity	609	609	100 %
Mirova Europe Sustainable Economy Fund	791	791	100 %
MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY	685	685	100 %
MIROVA GLOBAL SUSTAINABLE EQUITY (Luxembourg Fund)	680	680	100 %
Mirova Global Sustainable Equity Fund	680	680	100 %
MIROVA GLOBAL THEMATIC EQUITY	184	151	82,1 %
MIROVA US SUSTAINABLE EQUITY	422	422	100 %
MIROVA WOMEN LEADERS AND DIVERSITY EQUITY	633	633	100 %
SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR	680	680	100 %
TOTAL	10 466	9 806	93,7 %

*Portefeuille soumis à des contraintes de liquidité ; les actions ne sont pas votées afin d'éviter de bloquer des transactions initiées par l'équipe de gestion de portefeuille.

MENTIONS LÉGALES

Ce document est un document non contractuel à titre d'information uniquement. Les données contenues dans ce rapport proviennent de Mirova. Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, la possession ou la livraison de ce document dans certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Les personnes recevant ce document sont invitées à en savoir plus sur l'existence de telles limitations ou interdictions et à s'y conformer.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur les circonstances actuelles, les intentions et les directives, et peuvent nécessiter des modifications ultérieures. Mirova décline toute responsabilité quant aux descriptions et résumés contenus dans ce document. Aucune confiance ne peut être accordée à quelque fin que ce soit à la validité, l'exactitude, la durabilité ou l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans ce document, ou toute autre information fournie en relation avec ce document.

Par conséquent, Mirova n'assume aucune responsabilité pour toute information, sous quelque forme que ce soit, contenue, mentionnée ou induite, dans ce document ou en cas d'omissions possibles. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment et sans préavis. Plus généralement, Mirova, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence, les fonds qu'elle gère ainsi que leurs administrateurs, administrateurs, associés, agents, représentants, employés ou conseils respectifs, déclinent toute responsabilité envers les lecteurs du présent document ou leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. De plus, la remise de ce document n'implique aucunement une obligation implicite pour quiconque de mettre à jour les informations qu'il contient.

Les liens vers des sites Web tiers sont fournis uniquement à titre de commodité. Mirova et ses filiales ne cautionnent, n'approuvent, ne vérifient ni ne surveillent ces sites et ne contrôlent pas l'exactitude, l'exhaustivité, la pertinence ou la mise à jour du contenu de ces sites. Votre décision indépendante de vous connecter à ces sites vous soumettra probablement aux conditions d'utilisation, aux termes et conditions et/ou aux politiques de confidentialité de ces sites.

Document non contractuel émis en mars 2026.



À PROPOS DE MIROVA

Mirova est une société de gestion globale d'actifs dédiée à l'investissement durable et une filiale de Natixis Investment Managers. À la pointe de la finance durable depuis plus d'une décennie, Mirova développe des solutions d'investissement innovantes dans toutes les classes d'actifs, visant à combiner création de valeur à long terme avec un impact environnemental et social positif. Basée à Paris, Mirova propose une large gamme de stratégies actions, taux, diversifié, infrastructures de transition énergétique, capital naturel et private equity conçues pour les investisseurs institutionnels, les plateformes de distribution et les investisseurs particuliers en Europe, Amérique du Nord et Asie-Pacifique. Mirova et ses sociétés affiliées comptaient 36,4 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2025. Mirova est une entreprise à mission*, labellisée B Corp**.

**Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. *Mirova est une société à mission depuis 2020. [Pour plus d'informations.](#)*

***Depuis 2006, le mouvement B Corp porte à travers le monde des valeurs fortes de changement pour faire des entreprises « a force for good » et distinguer celles qui réconcilient but lucratif (for profit) et intérêt collectif (for purpose). L'objectif de B Corp est de certifier les entreprises qui intègrent dans leur modèle d'affaire et dans leurs opérations des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux. La certification B Corp est une désignation indiquant qu'une entreprise respecte des normes élevées de performance vérifiées, de responsabilité et de transparence sur des facteurs allant des avantages sociaux des employés et des dons caritatifs aux pratiques de la chaîne d'approvisionnement et aux matériaux d'entrée. Certifiée depuis 2020, Mirova présente une nouvelle demande de certification B Corp tous les trois ans. Les frais de certification s'élèvent à 30 000 €. Pour en savoir plus veuillez visiter le site web de B Corp [ici](#).*

MIROVA

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.
[Website](#) – [Linkedln](#)

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199.
Tél : 857-305-6333
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.